

## Position de la FBPSanté par rapport à l'application du Covid Safe Ticket<sup>+</sup>

Depuis le 15 octobre 2021, le Covid Safe Ticket<sup>+</sup> (« CST<sup>+</sup> ») ou pass sanitaire est d'application en Région Bruxelloise. Bien que déjà en place pour divers évènements de masse depuis l'été 2021, l'exigence de celui-ci vient d'être élargie à un certain nombre de lieux et activités de la vie quotidienne pour les personnes de plus de 16 ans.

Nous constatons que son application crée un réel obstacle dans l'accès aux activités de promotion à la santé. Cela constitue un véritable danger de mise à l'écart des publics fragiles pour lesquels les dispositifs que nous mettons en œuvre sont essentiels au maintien de la santé dans ses dimensions tant physiques que psychologiques ou sociales. Nous demandons donc instamment aux pouvoirs publics que le **CST<sup>+</sup> ne soit pas imposé** lors de l'organisation d'activités de promotion de la santé qui sont par définition intersectorielles et se retrouvent confrontées à l'imposition du CST<sup>+</sup> quand le partenaire n'en n'est pas exempt. Et ceci bien que l'ensemble des mesures de protection telles que le port du masque, la ventilation des locaux, le lavage et la désinfection des mains et la distanciation physique y soient d'application.

Le CST<sup>+</sup> comme moyen de contrôle pour raison sanitaire est contraire aux principes de base de la promotion à la santé. Sa mise en œuvre éloigne les publics qui, dans bien des cas, sont précisément ceux qui ont le plus grand besoin d'attention, d'espaces de rencontre, d'échanges et d'informations ciblées et adaptées à leurs conditions d'existence afin d'être en mesure d'appréhender cette pandémie complexe et ses effets dans la vie quotidienne. Cet éloignement, induit par cette forme de tri-sanction, renforce encore l'isolement, la stigmatisation et la discrimination dont ils font déjà l'objet et, de facto, renforce les inégalités sociales de santé en excluant ces populations déjà vulnérables avant la crise.

Les activités communautaires que nous proposons, selon un principe d'accueil inconditionnel, constituent la trame à partir de laquelle se tissent des liens sociaux essentiels pour donner aux participant·e·s le pouvoir d'agir sur leur santé. Ces liens ne peuvent se développer que dans le cadre d'une relation de confiance qui s'inscrit dans la durée entre les bénéficiaires et travailleur·euse·s. Le contrôle exercé par ces travailleurs et travailleuses, inhérent au contrôle du CST<sup>+</sup> en cas de rassemblement au-delà de 49 personnes ou de cadre d'activités externalisées, rompt ce lien de confiance. Ainsi, quand nos activités se déroulent dans des lieux où le CST<sup>+</sup> est d'application, nous nous retrouvons dans l'impossibilité d'assurer nos missions de promotion à la santé alors que celles-ci sont précisément reconnues par les pouvoirs publics de la Région Bruxelloise pour leur adéquation en réponse à la crise sanitaire.

Les activités de promotion à la santé que le secteur met en œuvre sont en effet reconnues par la Région Bruxelloise comme une approche pertinente qui vise l'amélioration de la santé de la population dans son ensemble. Néanmoins, nous constatons le manque de cohérence de cette mesure ; elle va à l'encontre des principes fondateurs de la promotion à la santé qui envisage la santé dans toutes ses dimensions et qui lutte, grâce, entre autre, à la confiance qu'elle instaure dans la durée avec les populations, contre toute forme d'inégalité sociale de santé, de discrimination et de stigmatisation.

**Pour toutes ces raisons, nous demandons l'exemption du Covid Safe Ticket<sup>+</sup> pour les activités organisées par la promotion à la santé avec d'autres secteurs.**

Politiques et associations, nous partageons ici les mêmes objectifs : le maintien et l'amélioration de la santé. C'est pourquoi, nous nous engageons formellement à respecter et à faire respecter au mieux l'ensemble des règles et recommandations visant à limiter au maximum la propagation du virus et à poursuivre nos missions d'information, de sensibilisation et de prévention dans le respect de chaque personne et par le dialogue autour des questions sanitaires.